Image not found or type unknown

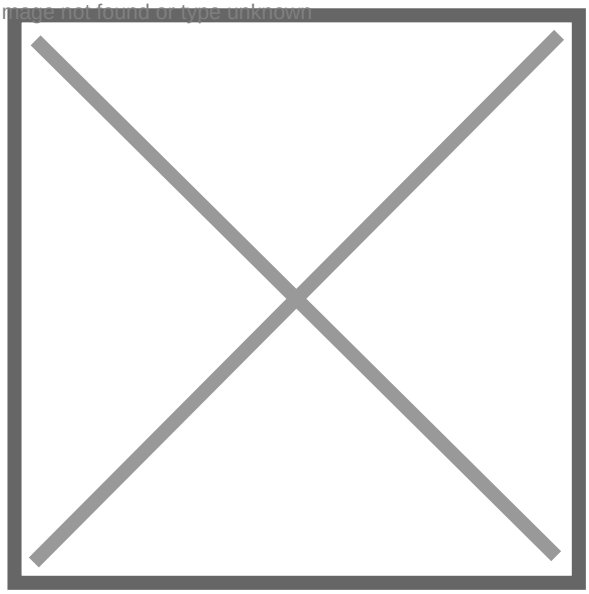

Fuite eau, refernce pour faire pression sur l'opac

Par **benalain**, le **13/06/2008** à **13:18**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement HLM géré tout dernièrement par l'OPAC

Depuis qq semaines, je découvre des écoulements d'eau sur la moquette d'une des chambres à coucher.

Un "expert" de l'OPAC est passé (en 3 minutes !) et m'a indiqué que cela était dû à un défaut de joins de la salle d'eau se trouvant à proximité
J'ai fait réparé cela, à mes frais bien sur, mais qq jours après la fuite est revenue.

L'OPAC me dit que c'est à mon expert d'assurances de venir constater et indiquer l'origine des dégâts, est ce vrai ?

N'y a t-il pas moyen qu'au moins eux fassent une vraie expertisde de ce qui se passe.

En vous remerciant de votre réponse
Benalain

Par **ly31**, le **13/06/2008** à **19:45**

Bonsoir,

Vous devez avoir une assurance responsabilité civile en tant que locataire !

Effectivement, vous devez remplir un constat auprès de votre compagnie d'assurances pour ce sinistre, et cette dernière dépêchera un expert

Je vous souhaite bon courage

ly31

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés